

Communiqué de presse

Pose de la première pierre de l'opération de reconstruction-démolition de 105 logements Parc Corbrion à Mitry Mory



L'OPH 77 a fait l'acquisition en VEFA de 16 maisons situées rue du Pré Beauchamp livrées en 2009. Puis, entre septembre 2010 et février 2011, l'OPH 77 a livré 29 et 42 logements rue de Villeparisis à Mitry Mory. Ces trois opérations ont servi au relogement de plusieurs familles qui vivaient sur parc Corbrion.

Ces constructions s'inscrivent dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville de Mitry Mory au titre de la reconstitution de l'offre locative de l'OPH 77. Il s'agit de la reconstitution de la cité Corbrion (256 logements destinés à être détruits puis reconstruits sur le pac exisant).

Suite à ces premières constructions, l'OPH 77 entame aujourd'hui son 3^{ème} projet. Quelques résidents encore logés dans les bâtiments voués à la démolition (rue de Villeparisis et rue Lucien Sampaix) seront ensuite installés dans les nouveaux bâtiments. Le projet s'articule autour de deux îlots répartis comme suit :

- **Ilôt A** : terrain arrière de la Ferme de Maurepas
- **Ilôt B** : terrain Corbrion, rue Estienne d'Orves (démolition de la cuisine centrale communale et du bâtiment de 80 logements)

La pose de la première pierre est fixée Jeudi 14 juin à 18h30

L'OPH 77, maître d'ouvrage du projet, travaille en collaboration avec le cabinet d'architecture Daquin et Ferrière, les bureaux d'études EPDC et MEBI et les entreprises ERDT (démolition) et Demathieu & Bard (construction) sur cette opération.

Ce projet se situe à proximité du bourg de Mitry Mory, sur le parc Corbrion. Afin de reconstituer l'ensemble des 256 logements locatifs sociaux initialement bâtis sur ce même parc, une seconde tranche de travaux viendra compléter ces constructions.



Typologie des 105 logements locatifs sociaux :

- 23 appartements T2
- 33 appartements T3
- 27 appartements T4
- 22 appartements T5

Financement de l'opération des 105 logements sociaux :

- État : 1 551 980 €
- Conseil Régional d'Île de France : 1 385 851 €
- Conseil Général de Seine et Marne : 300 000 € (montant pris sur la subvention annuelle de 4 000 000 €)
- Commune : 116 000 €
- PROCILIA : 400 000 €
- CILGÈRE : 200 000 €
- ASTRIA : 400 000 €
- GIC : 800 000 €
- Emprunts PLUS/PLAI : 13 039 847 €

- Coût total pour les 105 logements : **18 193 678 € TTC**

Caractéristiques environnementales :

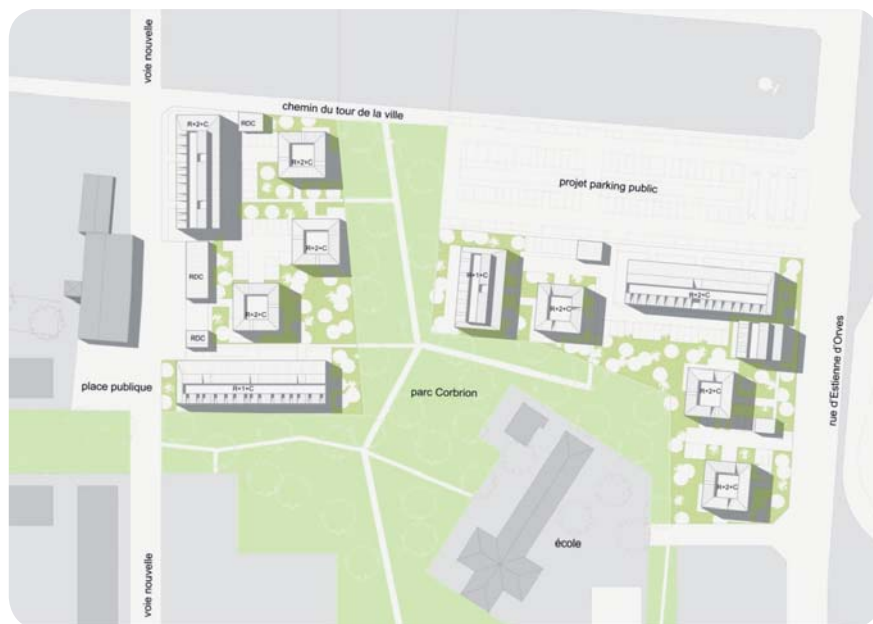
- Habitat et Environnement Profil A
- Qualitel THPE 2005
- Jardins privatifs
- Panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire

Prestataires :

- Architecte : **Daquin et Ferrière, Epdc et Mebi**
- Entreprise en charge des travaux de démolition : **ERDT**
- Entreprise en charge des travaux de construction : **Demathieu & Bard**

Dates prévisionnelles :

- Début des travaux : **Mars 2012**
- Durée des travaux : **15 mois**



A propos de l'OPH 77 :

L'office public de l'habitat (OPH 77) est un organisme associé du Conseil Général de Seine-et-Marne. Créé en 1949 à l'initiative du Département, il a pour vocation d'aider les communes à satisfaire leurs besoins dans le domaine du logement social. Il propose aujourd'hui 16 180 appartements et pavillons sur 87 communes du département (hors logements gérés pour le compte de tiers).

Le Conseil Général subventionne l'OPH 77 à hauteur de 4 000 000 € par an pendant une période de six années (2009-2014).

Maud Tallet, Présidente de l'OPH 77 est également Conseillère Générale du canton de Champs-sur-Marne et déléguée auprès du Président, chargée du logement et de l'habitat.